

**CONSEIL  
D'ADMINISTRATION**

**Mardi 6 février 2018**

**Séance N°4**

- *Nombre de présents : 16*
- *Quorum : 13*

**Ordre du jour :**

- ① **Fonctionnement de l'établissement**
  - *Dotation Globale Horaire 2018/2019*
- ② **Informations**
  - *Contrats et Conventions*
- ③ **Questions diverses**



	Présent	Absent	Excusé	OBSERVATIONS
<b>MEMBRES DE DROIT</b>				
M. CECCHETTI Marcel – Principal	✓			
Mme BOU Florence – Adjoint-Gestionnaire	✓			
Mme MINGOUOLO Valérie – Conseillère Principale d'Éducation	✓			
<b>PERSONNALITÉS</b>				
M. MARTIN Christophe – Conseiller Départemental, Représentant du Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques	✓			
Mme BROCARD Juliette - Conseillère Départementale, Représentante du Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques		✓	✓	
Mme THEBAUD Marie-Ange – Représentante de l'agglomération du BAB <b>(membre consultatif)</b>	✓			
Mme DUFOUR Catherine – Représentante de la Commune du Boucau		✓	✓	
Mme DEZEST Céline – Personnalité qualifiée Conseil Général		✓	✓	
Mme CHAMPAGNE Monique – Personnalité qualifiée Direction Académique		✓	✓	
<b>REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉDUCATION</b>				
Mme BODAR Florence		✓	✓	
Mme CRESPO Sonia	✓			
Mme IRAMUNO Aurélia		✓	✓	
Mme LABORDE Dominique	✓			
Mme MEURISSE-MORIN Delphine	✓			
Mme OLINET Claire	✓			
M. ARAM Hervé (membre suppléant)				
Mme BERTAGNOLIO Cécile (membre suppléante)				
Mme DUCOUDRE Marie-Pascale (membre suppléante)	✓			
<b>REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS A.S.S. et A.T.T.</b>				
Mme DUBOS Véronique		✓	✓	
M. GUTIERREZ Carlos	✓			
M. COUPE Gérard (membre suppléant)		✓	✓	
<b>REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ELEVES</b>				
Mme BERGEON Dominique (APA)	✓			
Mme DUTHEIL Karine (APA)		✓	✓	
Mme PAUL-VIDAL Emilie (APA)		✓	✓	
Mme SABATIER Françoise (FCPE)	✓			
Mme SANGLA Laurence (FCPE)		✓	✓	
Mme STYRNA Sigrid (FCPE)		✓	✓	
Mme BOTELLA Stéphanie (APA)		✓	✓	
M. DUPUY Jean-Marie (APA)	✓			
Mme PIAUD Stéphanie (APA)		✓	✓	
Mme ALPHAND Ana (FCPE)	✓			
Mme ANANOU Cindy (FCPE)		✓	✓	
Mme LANDEMAINE Vania (FCPE)		✓	✓	
<b>REPRÉSENTANTS DES ELEVES</b>				
M. ALQADAFFI Imhemad	✓			
Mlle DELHOMME Lily Kim	✓			
M. RECart Enzo (membre suppléant)				
M. GUILLEMIN Noan (membre suppléant)				

Le secrétariat de séance est assuré par M. DUPUY Jean-Marie, représentant des parents d'élèves.

Le Principal souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée et excuse Madame BROCARD, Mme DUFOUR, Mme CHAMPAGNE et Mme DEZEST..

16 membres du Conseil d'administration sont présents, le quorum de 13 est atteint, le Conseil d'administration peut délibérer.

Monsieur le Principal ouvre la séance à 17h50.

Monsieur le Principal demande que le compte rendu du CA n°3 du 30 novembre 2017 soit approuvé.

**Vote** ➡ **Nombre de votants : 16**

<b>Pour : 16</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

***Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 30/11/2017 est adopté à l'unanimité des 16 votants.***

## **① Fonctionnement de l'établissement**

### **➤ Dotation Globale Horaire 2018/2019**

Monsieur Cecchetti, Principal, présente le fonctionnement de l'établissement avec une projection de deux documents remis aux membres du Conseil.

La dotation découle de l'effectif arrêté par le DASEN avec une prévision d'effectifs de 306 élèves par l'établissement et 307 élèves retenus par l'inspecteur d'académie.

On a donc 75 élèves de 6<sup>ème</sup>, 78 de 5<sup>ème</sup>, 83 de 4<sup>ème</sup> et 71 de 3<sup>ème</sup> pour une structure de 12 divisions, 3 par niveau, comme cette année.

Le Principal explique les modalités de la mise en place de l'enseignement de complément LCALA (Latin) qui est financé par le complément horaire attribué. (1 h en 5<sup>ème</sup>, 2 en 4<sup>ème</sup> et en 3<sup>ème</sup>).

Il informe également l'assemblée que tous les EPI seront reconduits à la rentrée.

Le Principal commente le 1<sup>er</sup> document en expliquant les besoins par discipline selon les horaires officiels.

Pour l'EPS, présentation est faite du travail en UNSS (séances le mercredi après-midi et pendant la pause méridienne).

Monsieur le Principal évoque ensuite le complément horaire de 36 h (3h par division) qui contribue à l'autonomie de l'établissement.

Il rappelle que depuis juin 2015, date de sa sortie du dispositif REP, le collège bénéficiait pour 3 ans d'une dotation supplémentaire relative au dispositif de veille de sortie de REP. Le Principal a donc engagé un dialogue avec les services de la DSDEN pour obtenir un supplément d'heures en argumentant sur les très bons résultats scolaires (DNB) au regard du pourcentage de CSP défavorisées. Il rappelle que plus de 50% des élèves sont issus de familles à CSP défavorisées et que 28 % des enfants sont boursiers. L'établissement a ainsi obtenu un supplément de 16 heures.

52 h (36 + 16) permettent donc des dédoublements de classe et font l'objet d'une présentation détaillée.



Monsieur Cecchetti évoque les Compléments de Service Donné et Reçu et indique que le collège souhaiterait que Madame Crespo, enseignante en Espagnol, dont le travail et l'implication dans la vie du collège sont appréciés, puisse être maintenue sur les besoins en Espagnol.

Les heures supplémentaires sont également détaillées ainsi que les quotités horaires des enseignants (doc. 2) dans et hors du collège (certains complètent leur horaire dans d'autres établissements).

Il n'y aura ni suppression, ni création de postes à la rentrée.

Au moment du vote, vers 18h40, les membres élus du CA demandent une suspension de séance pour pouvoir présenter une motion visant à demander des moyens à hauteur des années précédentes au regard des résultats obtenus par les élèves, justement grâce à ces mêmes moyens.

La séance reprend à 18h50 et Mme MEURISSE, représentante des Professeurs, fait une lecture de la motion rédigée par l'ensemble des membres élus.

Monsieur le Principal propose d'adopter la répartition proposée, puis la motion proposée par les membres élus.

### Proposition de répartition de la DGH :

Vote 🗳️ Nombre de votants : 16

<b>Pour : 16</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

*La répartition proposée est adoptée à l'unanimité des 16 votants.*

### Vote de la motion proposée par les membres élus :

Vote 🗳️ Nombre de votants : 16

<b>Pour : 16</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

*La motion est adoptée à l'unanimité des 16 votants.*

## ② Informations

### ➤ Contrats et conventions

#### Avenant Convention d'utilisation du gymnase par la Mairie de Boucau

Cette dernière porte sur l'utilisation du gymnase du collège par la Mairie du Boucau pendant les vacances scolaires. A ce sujet, Monsieur Christophe Martin, représentant le Conseil départemental, a indiqué que les travaux de remise en état suite aux dégradations avaient été effectués. Il a également informé le CA que le permis de démolir les bâtiments de l'ancien collège ainsi que les trois logements de l'îlot avait été avancé pour que le site, maintenant abandonné, ne soit plus l'objet de dégradations qui s'étendaient au gymnase.

Monsieur le Principal propose d'adopter l'avenant à la convention.

Vote 🗳️ Nombre de votants : 16

<b>Pour : 16</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

*L'avenant est adopté à l'unanimité des 16 votants.*

### Contrat de maintenance du système ALISE

Ce contrat concerne le service restauration et hébergement avec la maintenance du système de distribution des plateaux Alise pour un montant de 1 136,60 € /an répartis pour moitié pour la maintenance du matériel et l'autre moitié pour la maintenance du logiciel.

Monsieur Martin demande à Madame BOU, gestionnaire, d'interroger les services départementaux au sujet de la partie maintenance du logiciel car cette somme rapportée à tous les collèges du département pour un seul et même logiciel pose question.

Monsieur le Principal propose d'adopter ce contrat de maintenance.

**Vote** 🗳️ **Nombre de votants : 16**

<b>Pour : 16</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

**Le contrat de maintenance est adopté à l'unanimité des 16 votants.**

### Avenant au Contrat de maintenance des installations de chauffage et d'eau

Ce contrat concerne le service administration et logistique avec un avenant pour la maintenance des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaires pour la salle de sport (1 500 €/an) et la mise en veille et relance des installations lors des vacances scolaires (480 €/an).

Monsieur le Principal propose d'adopter l'avenant au contrat.

**Vote** 🗳️ **Nombre de votants : 16**

<b>Pour : 16</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

**L'avenant est adopté à l'unanimité des 16 votants.**

### **③** QUESTIONS DIVERSES (PARENTS D'ELEVES)

#### Question N°1

*« Le système de fonctionnement de la cantine reste incompris des parents et des enfants, notamment sur la composition des repas. Des élèves du premier service (passant donc après les prioritaires) ne trouvent pas les éléments du menu annoncé sur Pronote mais des restes de la veille ou tout autre chose.*

*Est-il possible de faire en sorte que la majorité des élèves aient un choix suffisamment varié et surtout une concordance entre le menu annoncé et l'assiette proposée ? Certaines familles inscrivent leur enfant en fonction du menu annoncé et s'étonnent que ce Dernier n'ait mangé que du pain ».*

Le Principal a indiqué que l'exemple de menu invoqué portait sur du Lomo et qu'effectivement certains produits, dans le strict respect des règles sanitaires et d'hygiène étaient conservés pour être proposés le lendemain au début du service, en plus du menu du jour. Ce même lendemain, le coq au vin, plat du jour, a été moins prisé mais le Lomo a été entièrement consommé...

Monsieur Cecchetti a poursuivi en indiquant avoir rencontré les personnels de restauration. Ces derniers travaillent avec plaisir à la réalisation, sur place, de repas équilibrés, avec des produits frais et locaux. Le principal évoque un problème d'éducation à l'alimentation et propose à tous les parents qui le souhaitent (élus ou non) de venir déjeuner, de façon inopinée en achetant leur ticket le jour même pour partager le même menu que leur enfant et se faire une idée de la qualité des repas servis.



Monsieur Cecchetti interroge les deux élèves du collège membres du Conseil sur leur appréciation de la qualité des repas. Ils ne forment pas, au contraire, de critiques.

Des menus à thème sont proposés comme celui du nouvel an chinois.

Monsieur Martin ajoute que le département finance les repas à hauteur de 6,40 € et que l'introduction d'un label bio est initiée.

### **Question N°2**

*« De source municipale les parents ont appris qu'un projet d'intégration de langues régionales allait ouvrir dans les écoles du bas Boucau. Est-ce que le collège sera amené à terme à proposer ces mêmes enseignements ? »*

Monsieur Cecchetti a indiqué n'avoir aucune information à ce sujet. Monsieur Martin, en plus de préciser qu'un tel projet ne pourrait commencer qu'à l'école maternelle, s'est dit étonné d'un tel projet alors que l'Ikastola de Boucau ne comptait que 6 élèves dont 3 de Boucau. Quant à l'Occitan, les projets anciens n'avaient jamais aboutis et aucune demande pressante pour l'enseignement d'une des deux langues régionales n'était expressément formulée.

### **Question N°3**

*« Des parents ont le sentiment qu'il ne se passe pas une semaine sans que l'un des professeurs ne soit absent. Dans quelle mesure peut-on s'assurer que les absences des professeurs soient remplacées ? »*

Le Principal réfute fermement l'évocation d'absences répétées sans remplacement. Il indique que, la plupart du temps, si des professeurs sont absents c'est qu'ils assurent régulièrement la prise en charge d'élèves pour des projets et des sorties pédagogiques ou des formations (premiers secours PSC1 pour tous les élèves de 3<sup>ème</sup>, gestes qui sauvent pour tous les élèves ayant un mandat) et que les enseignants disponibles font souvent la proposition d'assurer des cours supplémentaires. Au regard des deux seules enveloppes (4h et 2h) attribuées pour les remplacements de courte durée, la proportion des absences non remplacées par des enseignants volontaires est très faible.


Avec humour, le Principal demande aux élèves membres du Conseil s'ils trouvent les enseignants trop absents (ou pas assez !). Les élèves n'évoquent pas de situation particulière.

Avant de clore la séance, Monsieur Cecchetti présente un bref bilan du dispositif « devoirs faits ». 106 élèves sont inscrits et l'enveloppe de 103 heures dont 68 assurées par des enseignants est déjà consommée au vendredi 9 février 2018.

Monsieur le Principal précise qu'il vient d'envoyer ce jour un courrier à l'Inspection académique afin d'obtenir une dotation complémentaire, avec une estimation des besoins à 110 heures pour boucler l'année scolaire en cours.

***L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Principal remercie l'assemblée pour la richesse des échanges et lève la séance à 19h30.***

Le Secrétaire de séance



M. Jean-Marie DUPUY

Le Principal



Marcel CECCHETTI